Ce document a été mis en ligne le 25/08/2025 14:07

2025/

Décision 2025/32

Modification du lot n°4 du marché public passé en procédure adaptée de travaux de rénovation énergétique du siège communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis situé à Beauvois-en-Cambrésis

La présente consultation a pour objet l'attribution de travaux de rénovation énergétique du siège communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis situé à Beauvois-en-Cambrésis.

Elle est allotie de la manière suivante :
- Lot n°1 : Gros œuvre attribué à STYL' FAÇADE ;
- Lot n°2 : Couverture attribué à NORMAND CONSTRUCTION ;
- Lot n°3 : Menuiseries extérieures attribué à SOBATAL ;
- Lot n°4 : Électricité attribué à EIN ;
- Lot n°5 : Plomberie sanitaire à DOUAY COLLINSE ;
- Lot n°6 : VRD attribué à DESCAMPS TP.

Le présent avenant a pour objet :
- La hausse du montant initial du lot n°4 de 50 351,51 € HT à 61 093,94 € HT, soit une augmentation de 10 742,43 € HT.

Vu les avenants n°1 des lots n°1 et 5 approuvés par la décision n°2025/26 du 05 juin 2025,
Vu l'avenant n°1 du lot n°4 annexé à la présente décision,
Considérant les incidences financières susmentionnées, le montant initial global du marché de 1 175 403,65 € HT est fixé à 1 162 742,64 € HT, soit une baisse de 1,077 %,
Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,
En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,

DÉCIDE

- **De modifier le marché public objet de la présente décision comme indiquée ci-dessus ;**
- **De signer les annexes jointes à la présente décision.**

Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 25/08/2025 Publication le 25/08/2025 *Vu, Le Président – Serge SIMEON*	Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 25/08/2025 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :
Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Ce document a été mis en ligne le 25/08/2025 14:07

LE Cabinet d' Ingénierie Bédu

9 Bis Rue de Masnières
59159 MARCOING
☎: 03-27-79-41-69 🖷: 03-27-79-41-99

Maître de l'Ouvrage

Communauté d'agglomération du Caudrésis Catésis

Correspondance

CA2C – Rue Watremez – RD 643
ZA Le bout des dix neuf
59157 BEAUVOIS EN CAMBRESIS

☎ : 03 27 75 84 79

Objet du Marché

Rénovation énergétique du Siège Communautaire situé à BEAUVOIS EN CAMBRESIS

Marché N° 24 00 069 00 450 59 00 Notifié le 20/12/2024

Titulaire

ETS EIN
21 Avenue Henri LEFEBVRE
59540 CAUDRY

BORDEREAU DE PRIX SUPPLEMENTAIRES N°01

Ce document a été mis en ligne le 25/08/2025 14:07

BORDEREAU DE PRIX SUPPLEMENTAIRES N°01

ARTICLE 1 : Le Présent BORDEREAU DES PRIX SUPPLEMENTAIRE N° 01 a pour objet des postes supplémentaires non prévu au marché initial

ARTICLE 2 : Les Prix supplémentaires du présent B.P.S. sont définis comme suit : Remplacement de l'alarme incendie type 4 existante par une alarme incendie type 2B + Dépose et remplacement éclairages sous-face extérieur soit 16 downligts

- PN 1

Matériel : Centrale incendi type 2 B (BAAS Pr)- Déclencheur manuel + clapet de proctection – Diffuseur sonore (BAAS sa) – Diffuseur Lumineux (BAAL sa)

L'ensemble: [redacted]
Quantité : 1

- PN 2

Câblage: RO2V3G1,5 – SYT1-1P9/10 AE AWG 20 ROUGE – 3G1.5 CR1C1

L'ensemble: [redacted]
Quantité : 1

- PN 3

Divers : Dépose du matériel existant – Asservissement – Mise en service et essais – Formation utilisateurs – Dossier SSI

L'ensemble: [redacted]
Quantité : 1

- PN 4

Découpe Panneau Trespa

L'Unité [redacted]
Quantité

Ce document a été mis en ligne le 25/08/2025 14:07

- **PN 5**

Downlights led

L'Unité [redacted]
Quantité
-

ARTICLE 3 : Les nouveaux prix unitaires sont établis sur la base des conditions économiques du marché initial.

ARTICLE 4 : L'Index de référence est identique à celui du marché de base :

L'INDEX NATIONAL : BT 01 – BT 47

SIGNATURES

Lu et accepté par le Titulaire - ETS EIN	Signature
Vu et accepté Par Mr Le Président A BEAUVOIS EN CAMBRESIS,	Signature
Dressé le 16/07/2025 Le Maître d'Oeuvre – CIBLE VRD Monsieur Olivier BEDU	Signature

Ce document a été mis en ligne le 25/08/2025 14:07

LE Cabinet d' Ingénierie Bédu

9 Bis Rue de Masnières
59241 MARCOING
☎: 03-27-79-41-69 🖷 : 03-27-79-41-99

Communauté d'agglomération du Caudrésis Catésis

Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis

Objet du Marché :

Rénovation énergétique du Siège Communautaire situé à BEAUVOIS EN CAMBRESIS

Marché N° 24 00 069 00 450 59 00 Notifié le 20/12/2024

Titulaire

ETS EIN
21 Avenue Henri LEFEBVRE
59540 CAUDRY

MODIFICATION DU MARCHÉ PUBLIC N°1

Ce document a été mis en ligne le 25/08/2025 14:07

MODIFICATION DU MARCHE PUBLIC N°01

ARTICLE 1 : La Présente modification du marché public n°1 a pour objet la rédaction de prix nouveaux ayant fait l'objet d'un Bordereau des Prix Supplémentaires n°1

ARTICLE 2 : Le délai du Marché initial est de 90 jours et donc augmenté de 90jours

Prix nouveaux :

N° Prix	U	Désignation	Quantité	PU	Total
PN 1	E	**Matériel : Centrale incendi type 2 B (BAAS Pr)- Déclencheur manuel + clapet de proctection – Diffuseur sonore (BAAS sa) – Diffuseur Lumineux (BAAL sa)**	[redacted]		
PN 2	E	**Câblage: RO2V3G1,5 – SYT1-1P9/10 AE AWG 20 ROUGE – 3G1.5 CR1C1**			
PN 3	E	**Divers : Dépose du matériel existant – Asservissement – Mise en service et essais – Formation utilisateurs – Dossier SSI**			
PN 4	U	Découpe Panneau Trespa			
PN 5	U	Downlights led			
				TOTAL	20 768,00 €

Moins values

N°	Unité	Descriptif	Quantité Initiale	Quantité Modifiée	Delta	PU	Total H.T.
3,1	F	**Modification des éclairages** – Downlights led (-13) – Etanches led (-14) – Dalles 60 x 60 (-75)	[redacted]		[redacted]		
						TOTAL	-10 025,57 €

Ce document a été mis en ligne le 25/08/2025 14:07

Le nouveau montant du marché est désormais de :

	Montant initial	Modification N°1	Nouveau montant Lot n°4
Montant H.T.	50 351,51 €	10 742,43 €	**61 093,94 €**
TVA 20 %	10 070,30 €	2 148,49 €	**12 218,79 €**
Montant T.T.C.	60 421,81 €	12 890,92 €	**73 312,73 €**

ARTICLE 3 : La présente modification correspond à une augmentation de la masse initiale du lot n° 4 de **21,33%** et le montant est établi sur la base des conditions économiques du marché initial.

Le nouveau montant global des 6 lots est désormais de :

Montant Global initial Des 6 lots	Marché public Lot N°1 Gros Oeuvre	Modification Marché public N°1 du lot n°1	Marché public Lot N°5 Plomberies	Modification Marché public N°1 du lot n°5	Marché public Lot N°4 Electricité	Modification Marché public N°1 du lot n°4	Nouveau Montant global Des 6 lots
1 175 403,65 €	590 765,00 €	-28 000,00 €	10 349,59 €	4 596,56 €	50 351,51 €	10 742,43 €	1 162 742,64 €
235 080,73 €	118 153,00 €	-5 600,00 €	2 069,92 €	919,31 €	10 070,30 €	2 148,49 €	232 548,53 €
1 410 484,38 €	708 918,00 €	-33 600,00 €	12 419,51 €	5 515,87 €	60 421,81 €	12 890,92 €	1 395 291,17 €

La présente modification des 6 lots correspond à une diminution de la masse initiale du marché d'environ -1,077% et montant du nouveau marché est établi sur la base des conditions économiques du marché initial.

ARTICLE 4 : L'Index de référence est identique à celui du marché de base :

L'INDEX NATIONAL : BT 01 – BT 47

Ce document a été mis en ligne le 25/08/2025 14:07

SIGNATURES

Lu et accepté par le Titulaire - ETS EIN	Signature
Vu et accepté Par Mr Le Président A BEAUVOIS EN CAMBRESIS,	Signature
Dressé le 16/07/2025 Le Maître d'Oeuvre – CIBLE VRD Monsieur Olivier BEDU	Signature

Ce document a été mis en ligne le 25/08/2025 14:07

SAS E.I.N
21, Avenue Henri Lefebvre
59540 CAUDRY
☎ 03.27.75.17.75
03.27.75.14.07
✉ compta@einsas.fr

ELECTRICITE INDUSTRIELLE DU NORD

Industrie - Tertiaire - Logement collectif
Poste HT/BT - Alim Process - Automatisme
Eclairage - Chauffage - Motorisation Portail
Alarmes Intrusion / Incendie
Précâblage Informatique - Téléphone

DEVIS N°D2818777
Compte N° 9COMCAU

CA2C
Rue Victor WATREMEZ
RD643 ZA Le bout des 19
59157 BEAUVOIS EN CAMBRESIS

Caudry, le 19/03/2025

A l'attention de

Objet : CA2C - Devis Remplacement de l'alarme incendie à la Ruche d'entreprise

Qté	Désignation	Total H.T.
	CA2C	
	RUCHE D'ENTREPRISE	
	Devis remplacement de l'alarme incendie type 4 existante par un alarme incendie type 2B	
	Système de Sécurité Incendie	
	Nous avons prévu la mise en place d'une centrale incendie type 2B 2 boucles, 18 déclencheurs manuels avec capot de protection, 8 diffuseurs sonores (BAAS sa) et 20 diffuseurs lumineux rouge (BAAL Sa). Il est également prévu l'ensemble du câblage, la dépose du matériel existant, la reprise de l'asservissement, la mise en service, essais, la formation utilisateur et la fourniture du dossier SSI.	
	Matériel	
1.00	Centrale incendie type 2B (BAAS Pr)	
18.00	Déclencheur manuel + clapet de protection	
8.00	Diffuseur sonore (BAAS sa)	
20.00	Diffuseur lumineux (BAAL sa)	
	Total Matériel	5 443.08
	câblage	
450.00	RO2V3G1.5	
850.00	SYT1-1P9/10 AE AWG 20 ROUGE	
50.00	3G1.5 CR1C1	
	Total câblage	11 363.00
	Divers	
1.00	Dépose du matériel existant	
1.00	Asservissement	

Ce document a été mis en ligne le 25/08/2025 14:07

Devis N° D2818777

Qté	Désignation	Total H.T.
1.00	Mise en service et essais	
1.00	Formation utilisateurs	
1.00	Dossier SSI	
	Total Divers	2 242.88
	Total 4.1 Système de Sécurité Incendie	**19 048.96**

Conditions de réglement : *30 % par chèque à la commande*
Le Solde par Virement 30 jours

TOTAL H.T.	19 048.96
T.V.A. 20.00%	3 809.79
TOTAL T.T.C.	***22 858.75***

Clauses de réserve de propriété : le vendeur conserve la propriété pleine et entière des marchandises vendues jusqu'au paiement complet du prix, en application de la loi du 12 mai 1980. Tout différent quel qu'il soit et quelles que soient les conditions de ventes, d'exécution des commandes ou les modes de paiement acceptés est de la compétence exclusive du tribunal de commerce du siège social de E.I.N.
L'article 3 de la loi 92/1442 du 31.12.1992 relative aux délais de paiement, prévoit que les pénalités doivent être calculées en cas de retard de paiement au taux d'intérêt légal majoré de 1,5 % au prorata du nombre de jours de retard à l'échéance de la facture. Tout règlement intervenant après l'expiration du délai de paiement entrainera l'application d'une indemnité forfaitaire de 40€ de compensation des frais de recouvrement (application des articles L441.3 et L441.6 du code de commerce)

Chargé d'affaires : **Thomas HEBAR**

La Direction :

Le Client :

Ce document a été mis en ligne le 25/08/2025 14:07

SAS E.I.N
21, Avenue Henri Lefebvre
59540 CAUDRY
☎ 03.27.75.17.75
03.27.75.14.07
✉ compta@einsas.fr

Industrie - Tertaire - Logement collectif
Poste HT/BT - Alim Process - Automatisme
Eclairage - Chauffage - Motorisation Portail
Alarmes Intrusion / Incendie
Précâblage Informatique - Téléphone

DEVIS N°D2819005

Compte N° 9COMCAU

CA2C
Rue Victor WATREMEZ
RD643 ZA Le bout des 19
59157 BEAUVOIS EN CAMBRESIS

Caudry, le 11/07/2025

A l'attention de Monsieur LEVEAUX

Objet : **REnovation energetique CA2C moins-value**

Qté	Désignation	Total H.T.
	Moins-value 3.1	[redacted]
-13.00	Downlights led	
-14.00	étanches led	
-75.00	dalles 60x60	
	Total Moins-value	
	Travaux complémentaire	
	travaux complémentaires rendu necessaires. Dépose et remplacmeent eclairages sous-face exterieur. saoit 16 downligts led	[redacted]
16.00	découpe panneau trespa	
16.00	Downlights led	
	Total Travaux complémentaire	

Conditions de réglement : *30 % par chèque à la commande*
Le Solde par Virement 30 jours

TOTAL H.T.	-8 306.53
T.V.A. 20.00%	-1 661.31
TOTAL T.T.C.	***-9 967.84***

Clauses de réserve de propriété : le vendeur conserve la propriété pleine et entière des marchandises vendues jusqu'au paiement complet du prix, en application de la loi du 12 mai 1980.Tout différent quel qu'il soit et quelles que soient les conditions de ventes, d'exécution des commandes ou les modes de paiement acceptés est de la compétence exclusive du tribunal de commerce du siège social de E.I.N.
L'article 3 de la loi 92/1442 du 31.12.1992 relative aux délais de paiement, prévoit que les pénalités doivent être calculées en cas de retard de paiement au taux d'intérêt légal majoré de 1,5 % au prorata du nombre de jours de retard à l'échéance de la facture. Tout règlement intervenant après l'expiration du délai de paiement entrainera l'application d'une indemnité forfaitaire de 40€ de compensation des frais de recouvrement (application des articles L441.3 et L441.6 du code de commerce)

Chargé d'affaires :
Thomas HEBAR

La Direction :

Le Client :
Monsieur LEVEAUX

Ce document a été mis en ligne le 25/08/2025 14:07

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEC2025_32**
Objet :	**Décision N°2025/32 portant modification du lot n°4 du marché public passé en procédure adaptée de travaux de rénovation énergétique du siège communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis situé à**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-08-25 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20250825-DEC2025_32-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20250825-DEC2025_32-AR-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : DEC2025.32.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20250825-DEC2025_32-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	207.1 Ko
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : DEC2025.32_Lot4_Av1.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20250825-DEC2025_32-AR-1-1_2.pdf	application/pdf	2.6 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	25 août 2025 à 12h33min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	25 août 2025 à 12h33min10s	Accepté par le TdT : validation OK

Ce document a été mis en ligne le 25/08/2025 14:07

Transmis	25 août 2025 à 12h33min12s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 août 2025 à 12h42min36s	Reçu par le MI le 2025-08-25